

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Economie approfondie, pages numérotées de 10/15 à 11/15.
- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 12/15 à 15/15.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

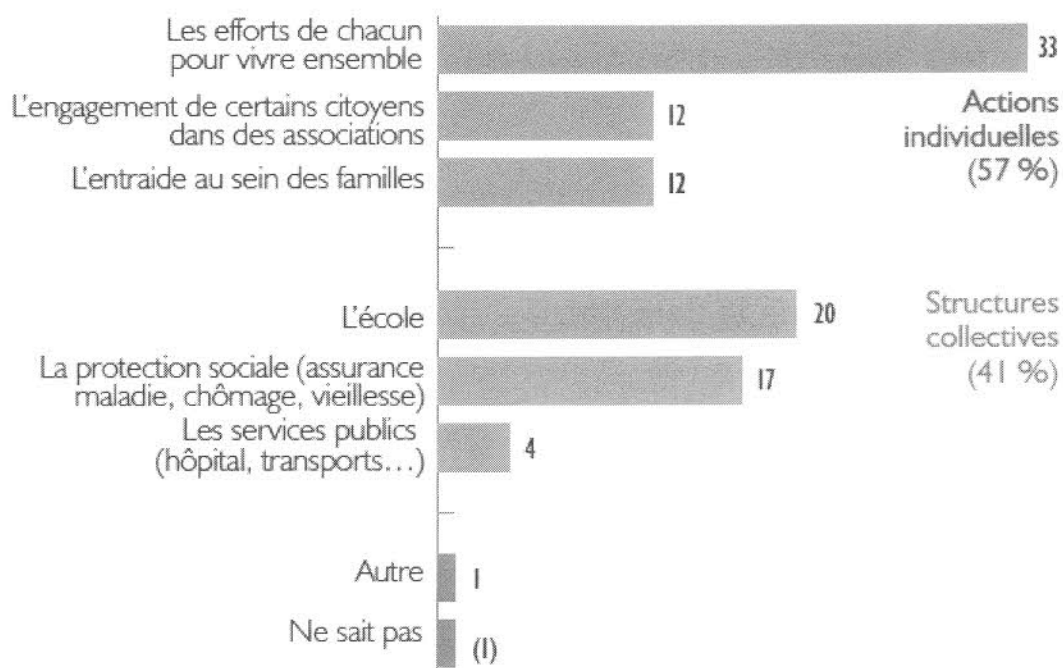
SUJET

Comment les sociétés où s'affirme le primat de l'individu parviennent-elles à créer du lien social ?

DOCUMENT 1

La cohésion sociale, un phénomène à deux dimensions

Selon vous, aujourd'hui en France, qu'est-ce qui contribue le plus à renforcer la cohésion sociale ? (en %)



Source : Enquête « Conditions de vie et Aspirations », CRÉDOC, 2011.

Champ : Enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2006 personnes âgées de 18 ans et plus.

DOCUMENT 2

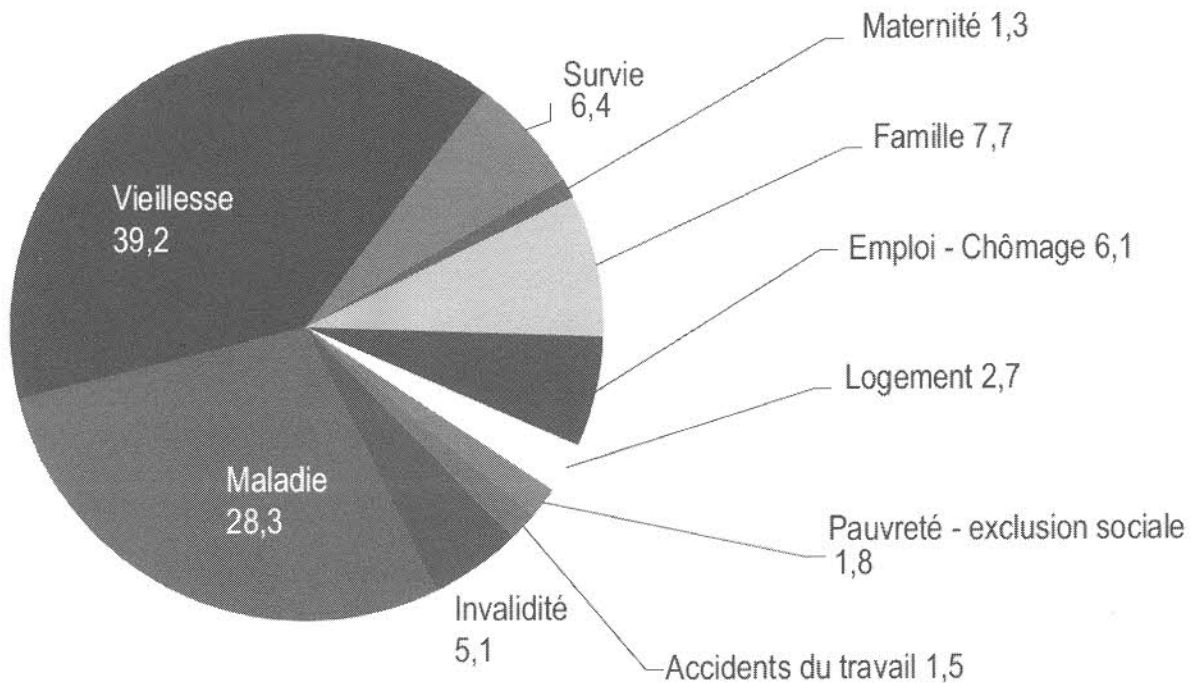
Depuis le milieu des années 1980, il apparaît tout d'abord que les salariés sont plus autonomes dans leur travail : quel que soit le sexe et quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, ils déclarent être moins soumis à leurs supérieurs hiérarchiques, ils interviennent également plus librement pour régler les incidents et s'arrangent davantage entre collègues pour échanger du travail. Quel que soit l'indicateur retenu, cette évolution est régulière. [...]

Il ne faut pas toutefois s'en tenir à ce premier constat : si les salariés sont, dans l'ensemble, plus autonomes, ils sont en même temps confrontés à des contraintes plus fortes dans les rythmes de travail. De 1984 à 1998, la proportion de salariés qui déclarent que leur rythme de travail est imposé par une demande extérieure, en l'occurrence le marché, est passée de 39% à 65%. Cette tendance à l'intensification du travail est aussi régulière que la tendance à l'autonomie. Elle touche également les hommes et les femmes et toutes les catégories socioprofessionnelles.

Source : « Dans quel sens peut-on parler de disqualification sociale des salariés ? », PAUGAM S., juin 2001.

DOCUMENT 3

Ventilation des prestations de protection sociale par risques en France (en %)



Source : Comptes de la protection sociale, DREES, 2009.

DOCUMENT 4

Les différentes formes de solidarité familiale en France en 2007 (en %)

| | Membre de la famille qui habite avec l'enquêté | Membre de la famille qui n'habite pas avec l'enquêté | Ensemble |
|-----------------|--|--|-----------------|
| Service rendu | 63 | 70 | 84 |
| Soutien moral | 53 | 65 | 75 |
| Aide financière | 28 | 23 | 41 |
| Ensemble | 67 | 79 | 89 |

Lecture : 75% des Français ont bénéficié de soutien moral de la part de leur famille au cours des douze derniers mois.

Source : « Baromètre des solidarités familiales », CREDOC, 2007.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

- 1. Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*
- 2. Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
- 3. Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - en développant un raisonnement ;*
 - en exploitant les documents du dossier ;*
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

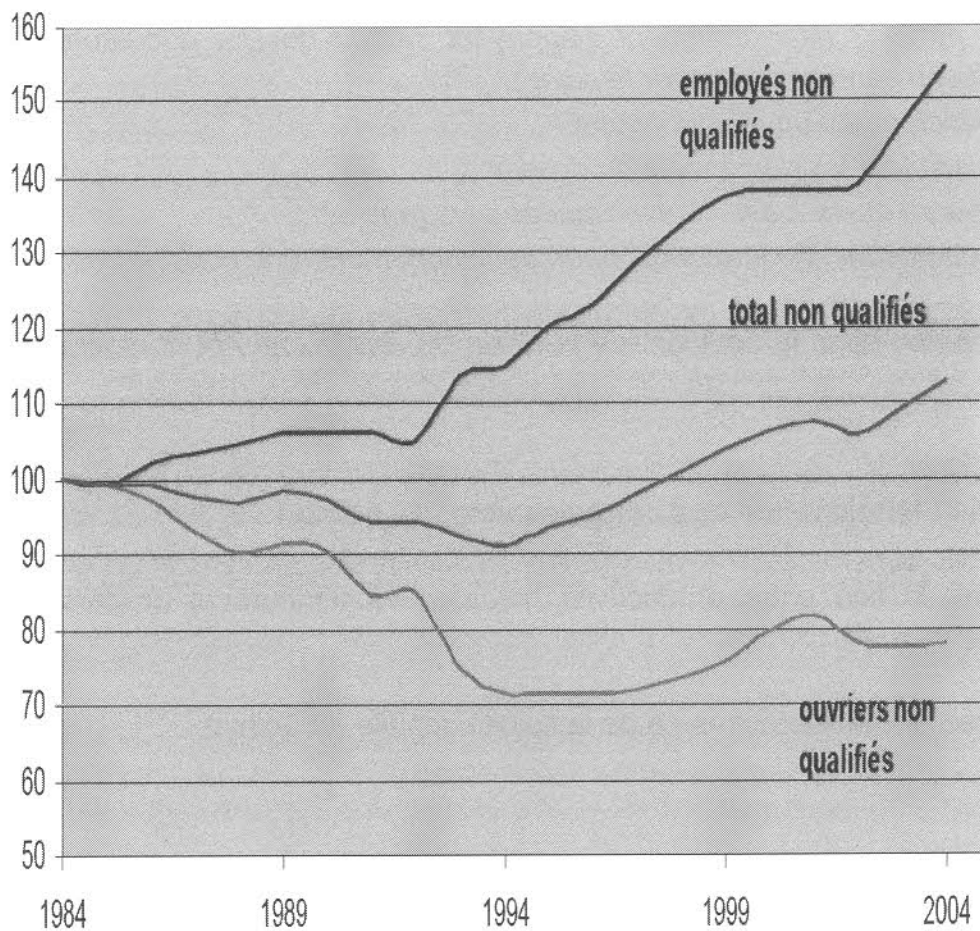
Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)

1. Présentez le lien entre productivité globale des facteurs et progrès technique. (3 points)
2. Distinguez la mobilité observée de la fluidité sociale. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Question : Vous présenterez le document puis vous analyserez l'évolution de l'emploi non qualifié en France entre 1984 et 2004.

Evolution de l'emploi non qualifié en France : 1984-2004
(Indice base 100 en 1984)



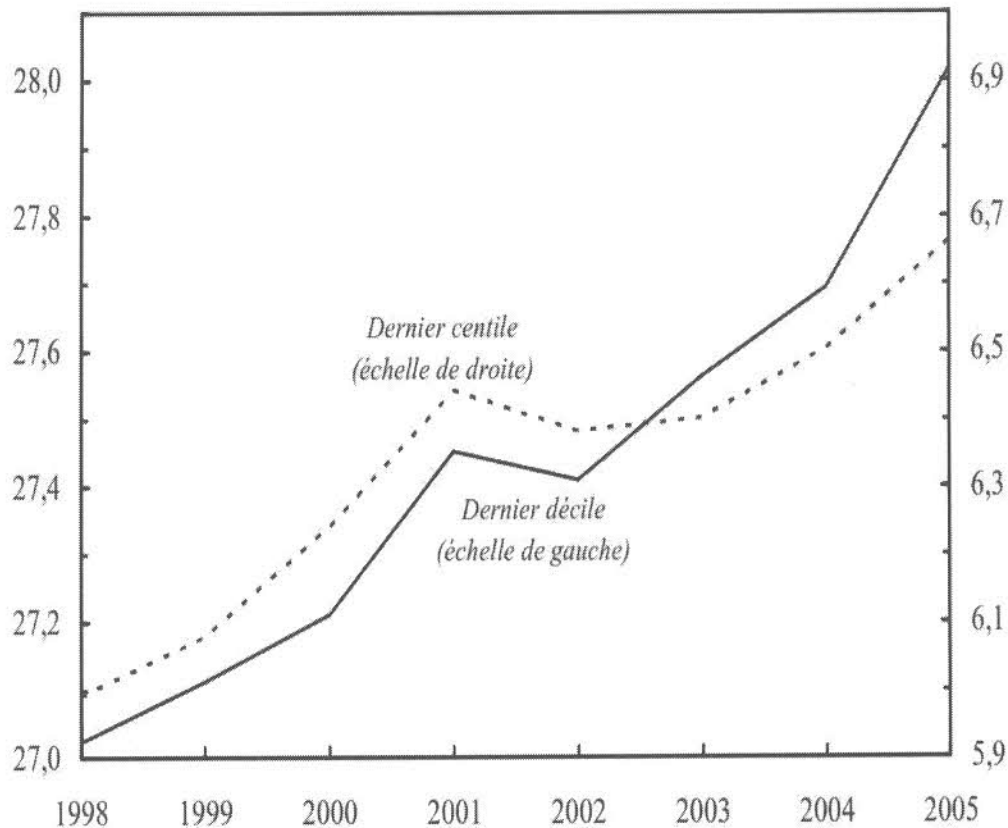
Source : Enquête emploi, INSEE, in « La dévalorisation des services relationnels dans les pratiques et les conventions dominantes », *L'Homme et la société*, n°163-164, 2007.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités peuvent avoir un caractère cumulatif.

DOCUMENT 1

Part, dans les revenus salariaux nets, du dernier décile⁽¹⁾ et du dernier centile⁽²⁾, en France (en %)



Source : Conseil d'Analyse Économique, « Le partage des fruits de la croissance en France », CETTE G., DELPLA J. et SYLVAIN A., 2009.

Note de lecture : en 2005, les 10% des salariés ayant les revenus salariaux nets les plus élevés perçoivent environ 28% des revenus salariaux nets totaux.

- (1) Dernier décile : le dernier décile correspond aux 10% des salariés qui perçoivent les revenus salariaux nets les plus élevés.
- (2) Dernier centile : le dernier centile correspond au 1% des salariés qui perçoivent les revenus salariaux nets les plus élevés.

DOCUMENT 2

**Taux de chômage selon le diplôme et le temps écoulé
depuis la sortie de la formation initiale (en %)**

| | | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|--|--|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Peu diplômés (brevet, CEP⁽¹⁾, aucun diplôme) | Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale | 33,6 | 36,9 | 38,5 | 40,8 | 37,2 | 38,0 | 49,1 | 43,9 |
| | Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale | 21,8 | 23,8 | 25,8 | 25,6 | 24,7 | 23,4 | 26,5 | 31,1 |
| | Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale | 9,7 | 9,9 | 10,3 | 10,3 | 9,5 | 9,0 | 10,9 | 12,0 |
| Secondaire (bac et CAP⁽²⁾/BEP⁽³⁾) | Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale | 15,0 | 17,4 | 18,1 | 18,1 | 17,6 | 16,7 | 23,1 | 22,2 |
| | Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale | 10,2 | 10,6 | 10,8 | 10,6 | 10,1 | 9,9 | 11,9 | 11,7 |
| | Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale | 6,1 | 6,1 | 6,0 | 6,0 | 5,1 | 4,9 | 6,3 | 6,4 |
| Supérieur | Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale | 10,2 | 10,4 | 9,7 | 10,2 | 9,0 | 6,3 | 9,6 | 10,4 |
| | Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale | 5,4 | 5,8 | 6,0 | 5,1 | 4,9 | 3,7 | 4,8 | 4,9 |
| | Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale | 4,4 | 4,7 | 4,4 | 4,4 | 4,1 | 3,8 | 4,3 | 4,1 |
| Ensemble | Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale | 15,4 | 16,7 | 16,8 | 17,6 | 16,2 | 14,4 | 20,2 | 19,9 |
| | Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale | 9,6 | 10,3 | 10,8 | 10,1 | 9,8 | 8,9 | 10,5 | 11,0 |
| | Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale | 7,0 | 7,1 | 7,0 | 7,0 | 6,2 | 5,8 | 7,0 | 7,3 |

Champ : Population des ménages de France métropolitaine, actifs sortis de formation initiale. Les personnes n'ayant pas suivi d'études initiales ne sont pas prises en compte.

Source : Document d'études, n° 162, DARES, juillet 2011.

(1) Certificat d'études primaires.

(2) Certificat d'aptitude professionnelle.

(3) Brevet d'études professionnelles.

DOCUMENT 3

Ainsi, les inégalités face à la santé sont, plus ou moins directement, déterminées par d'autres inégalités : les conditions dans lesquelles les individus travaillent [...] constituent ainsi l'une des causes principales des inégalités de santé. Mais les différences de modes de vie ou les inégalités d'accès aux soins n'en jouent pas moins leur rôle. À l'inverse, les inégalités face au logement induisent ou influent sur d'autres types d'inégalités pour, bien souvent, les aggraver, qu'il s'agisse de la réussite scolaire des enfants, variable selon qu'ils disposent ou non d'une chambre individuelle par exemple, des possibilités d'accéder à certains services, inégalement répartis sur le territoire, ou des risques pour la santé des individus. [...]

Si les inégalités de position au sein des rapports de production⁽¹⁾ figurent le plus souvent en « position de facteur déterminant de premier rang »⁽²⁾, celles-ci semblent tenir avant tout aux inégalités de patrimoine et aux inégalités face à l'école, deux types majeurs d'inégalités qui pourraient ainsi jouer un rôle décisif dans la reproduction des inégalités dans leur ensemble. Mais cette configuration détermine aussi « l'accumulation des handicaps d'un côté et des privilèges de l'autre »⁽³⁾ [...]. Les catégories du salariat d'exécution apparaissent très largement défavorisées au regard de critères tels que le taux d'emploi stable, les divers types de revenus, le patrimoine, le logement ou encore la réussite scolaire des enfants. [...]

Malgré l'augmentation de la mobilité sociale [...] le rendement social des études [...] continue de dépendre largement de l'origine sociale des individus, soit que les enfants issus de milieux sociaux favorisés réussissent mieux dans leurs études, soit qu'ils sont en mesure de tirer un meilleur parti du diplôme qu'ils détiennent et, généralement, pour ces deux raisons réunies.

Source : Note de lecture de « BIHR A. et PFEFFERKORN R. (2008), *Le système des inégalités* », Formation Emploi, n° 104, ECKERT H., octobre-décembre 2008.

(1) Position au sein des rapports de production : statut (indépendant ou salarié) et position hiérarchique occupée dans le cas des salariés.

(2) BIHR A. et PFEFFERKORN R., *Le système des inégalités*.

(3) BIHR A. et PFEFFERKORN R., *Le système des inégalités*.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

SUJET A

Le pouvoir de marché est-il toujours le résultat des stratégies des entreprises ?

DOCUMENT

Il existe des barrières naturelles à l'entrée [...]. Ces barrières ne sont en général pas suffisamment étanches pour bloquer complètement l'entrée et les entreprises présentes sur le marché essaient souvent de les compléter par des *barrières stratégiques*, c'est-à-dire de faire sorte que de nouvelles entreprises n'aient pas envie d'entrer sur le marché. [...]

Les gouvernements des différents pays accordent des concessions de monopole, attribuant par exemple à des collectivités locales des monopoles sur l'électricité, le téléphone ou la télévision par câble. Cependant, les principaux monopoles consentis actuellement par les gouvernements prennent la forme de brevets. Un brevet confère à l'inventeur le droit exclusif d'utiliser ou de concéder une licence pour exploiter ses découvertes sur une durée limitée (en général vingt ans). L'argument avancé en faveur des brevets est que, sans eux, on verrait naître des entreprises de contrefaçon à chaque nouvelle invention. Les inventeurs retireraient donc peu d'argent de leurs découvertes et ils auraient peu d'incitations économiques à inventer. [...]

Les stratégies des entreprises déjà en place visent souvent à convaincre les entrants potentiels que, même si les taux de profit sont actuellement élevés, ils s'annuleront dès leur entrée sur le marché. Les deux principales formes de ces pratiques de dissuasion à l'entrée sont le recours à des *prix prédateurs* et des politiques de *capacités excédentaires*. Dans le cas des prix prédateurs, une entreprise en place baisse délibérément ses prix en dessous du coût de production du nouvel entrant, afin de chasser celui-ci et de dissuader tout entrant futur. L'entreprise en place peut perdre de l'argent dans ce processus, mais elle espère récupérer ses pertes lorsque l'entrant sera parti [...].

Les entreprises peuvent aussi installer plus d'équipements productifs que ne le nécessitent les besoins actuels. Si cette *capacité excédentaire* est rarement utilisée, elle permet aux entreprises en place d'envoyer un signal aux concurrents potentiels concernant leur capacité et leur détermination à engager une compétition dure en matière de prix.

Source : *Principes d'économie moderne*, troisième édition, STIGLITZ J., WALSH C., LAFAY J.-D., 2007.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;*
- en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

SUJET B

Comment expliquer les crises financières ?

DOCUMENT

Pour cerner l'idée de risque systémique, il est utile de définir d'abord ce qu'est un événement systémique. Il en existe de deux types [...]. Le premier est conforme à l'intuition de « l'effet domino ». Un choc néfaste ou une mauvaise nouvelle concernant une ou plusieurs institutions financières, ou un marché financier, se répercute en chaîne sur d'autres institutions ou d'autres marchés. Le second mobilise l'intuition d'une « catastrophe ». Un choc macro-économique affecte simultanément les conditions financières d'un grand nombre d'institutions et de marchés et induit une réaction négative commune. Dans les deux cas, la contagion est le processus par lequel un événement systémique peut provoquer une crise financière. Les modalités peuvent en être diverses : panique bancaire, étranglement du crédit, baisse générale et profonde des prix des actifs financiers, sinistres ou blocages dans les systèmes de paiements de gros montants.

Le risque de système est alors défini comme le risque que se produise un événement systémique suffisamment violent pour déclencher des répercussions entraînant une crise financière. Le risque de système est donc une menace dont la réalisation a des incidences macro-économiques.

Source : « Instabilité financière et régulation monétaire, L'Europe est-elle bien protégée du risque systémique ? », *Conférence sur les transformations de la finance en Europe*, AGLIETTA M., novembre 2001.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;*
- en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

SUJET A

Comment la société civile organisée contribue-t-elle au fonctionnement de la démocratie ?

DOCUMENT 1

Le Conseil national de la protection de la nature a pour mission de donner au ministre chargé de l'écologie son avis sur les moyens propres à préserver et restaurer la diversité de la flore⁽¹⁾, de la faune⁽²⁾ [...]. Il est consulté sur les moyens destinés à assurer la protection des espaces naturels et le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent, notamment en matière de : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles, [...] faune et flore sauvages. Enfin, le Conseil examine les mesures législatives et réglementaires ainsi que les travaux scientifiques [qui s'y rapportent]. [...] Présidé par le ministre, le Conseil national de protection de la nature est composé de 40 membres dont 20 membres de droit qui représentent ministères, établissements publics ou associations nationales⁽³⁾ et 20 autres membres, choisis parmi des personnalités scientifiques et des représentants d'associations régionales.

Source : www.legrenelle-environnement.fr, un site du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2012.

(1) Ensemble des espèces végétales.

(2) Ensemble des espèces animales.

(3) Parmi eux, on trouve par exemple : le président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature ; le président de l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs ; le président de la Ligue pour la protection des oiseaux.

DOCUMENT 2

Les modes d'action protestataires (en %)

« Voici un certain nombre de moyens que les gens utilisent parfois pour faire connaître leurs opinions ou leurs revendications. Pouvez-vous me dire pour chacun d'eux si vous l'approuveriez ou pas du moins dans certaines circonstances ? »

| <i>(% de réponses positives)</i> | 1988 | 1995 | 2002 |
|---|-------------|-------------|-------------------|
| Provoquer des dégâts matériels | 1 | 2 | 2 |
| Peindre des slogans sur les murs | 6 | 6 | 5 |
| Refuser de payer les impôts | 23 | 37 | 32 |
| Occuper un bâtiment administratif | 28 | 42 | 43 |
| Participer à des manifestations de rues | 49 | 62 | 77 ⁽¹⁾ |
| Faire grève | 66 | 74 | 79 |

Champ : Population métropolitaine inscrite sur les listes électorales.

Source : Enquêtes CEVIPOF 1988/1995 et Panel électoral français 2002, vague 1.

(1) Note de lecture : 77% des personnes interrogées approuveraient, dans certaines circonstances, le fait de participer à des manifestations de rues pour faire connaître leurs opinions ou leurs revendications.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;*
- en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

SUJET B

Comment la socialisation politique influence-t-elle la participation politique ?

DOCUMENT 1

Parmi toutes les valeurs transmissibles entre parents et enfants, ce sont les choix politiques, juste après les choix religieux, qui se transmettent le mieux. Cela, bien avant les valeurs morales ou les modes de vie quotidiens. Dans la période récente, cet héritage s'est même renforcé. [...] Un certain nombre de facteurs favorisent la bonne transmissibilité des choix et des comportements politiques : l'intérêt pour la politique bien sûr, la force de conviction mais encore la visibilité et la transparence des préférences des parents. La famille fournit des repères plus efficaces et plus fiables que ceux qui proviennent d'autres univers de socialisation, et notamment de l'école. [...]

Enfin, cette bonne transmissibilité peut s'expliquer aussi par le contexte politique lui-même. Faute de référents suffisamment fiables et clairs dans la sphère politique publique, la sphère des valeurs privées est de fait davantage sollicitée. L'identification qui en résulte est sans doute plus affective que cognitive⁽¹⁾ ou politique à proprement parler. Mais elle est un relais, elle permet de faire lien et, sinon d'initier, en tous cas de situer en politique. Elle représente une médiation vers une première attache à la gauche ou à la droite.

Source : Les jeunes et la politique, « Questions de politique », MUXEL A., 1996.

(1) Dans ce contexte, cognitive signifie raisonnée.

DOCUMENT 2

Participation aux élections présidentielles et aux législatives de 2007 selon l'âge (en %)

| Tranches d'âge | Vote systématique à tous les tours des deux élections (présidentielle et législatives) | Abstention systématique à tous les tours des deux élections | Vote intermittent | Abstention totale aux législatives | Abstention totale à la présidentielle |
|----------------|--|---|-------------------|------------------------------------|---------------------------------------|
| 18-24 ans | 30,9 | 12,3 | 56,8 | 51,8 | 12,9 |
| 25-29 ans | 29,6 | 12,7 | 57,7 | 50,4 | 13,4 |
| 30-34 ans | 37,4 | 10,4 | 52,2 | 42,7 | 11,0 |
| 35-39 ans | 45,9 | 8,8 | 45,3 | 35,5 | 9,0 |
| 40-44 ans | 51,7 | 7,9 | 40,4 | 29,2 | 8,3 |
| 45-49 ans | 53,0 | 6,7 | 40,3 | 27,2 | 7,1 |
| 50-54 ans | 57,7 | 5,5 | 36,8 | 23,4 | 6,2 |
| 55-59 ans | 60,9 | 5,3 | 33,9 | 21,4 | 5,9 |
| 60-64 ans | 64,0 | 4,9 | 31,1 | 17,8 | 5,7 |
| 65-69 ans | 65,5 | 5,2 | 29,3 | 18,6 | 5,7 |
| 70-74 ans | 64,1 | 7,0 | 28,9 | 20,1 | 8,4 |
| 75-79 ans | 60,8 | 11,0 | 28,2 | 23,2 | 11,9 |
| 80 ans et plus | 58,9 | 17,1 | 24,0 | 29,1 | 18,2 |

Champ : électeurs inscrits en France métropolitaine.

Source : Enquête participation électorale 2007, INSEE, in Bulletin d'études et de synthèses de l'Observatoire de la jeunesse, Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, n° 8, mars 2012.